



Communiqué de presse

L'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) vient de publier son rapport annuel 2016 qui présente notamment le nombre d'agressions de sapeurs-pompiers en France pour l'année 2015. Il y est indiqué qu'en 2015, 255 sapeurs-pompiers du Rhône auraient subi une agression ce qui ferait du département, le territoire sur lequel ce phénomène est le plus grave. Ces chiffres* ne correspondent en rien à la situation réelle.

Pour l'année 2015, le SDMIS a déploré 70 agressions ayant conduit à 133 dépôts de plainte de pompiers. En 2016, 50 agressions ont été commises et ont entraîné 111 dépôts de plainte. Sur ces 50 agressions 2 ont été commises avec menace d'une arme, 17 sont constitutives de tentatives ou d'agressions physiques avec mise en danger de la vie d'autrui, 10 sont liées à des jets de projectiles et des dégradations de matériels et 21 sont constitutives de menaces de mort, menaces verbales ou d'outrages.

Les agressions commises à l'encontre des sapeurs-pompiers en intervention constituent des atteintes graves à l'encontre d'agents dont la mission est de porter secours.

Sur ce constat, le préfet et le président du conseil d'administration ont conclu, en novembre 2015, une convention qui coordonne l'action des forces de sécurité intérieure, notamment, pour faciliter les dépôts de plaintes et mieux identifier les auteurs.

► **Contact :**

Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours

Lcl Jean-Philippe GUEUGNEAU

Groupement communication

04 72 84 37 36 – jean-philippe.gueugneau@sdmis.fr

* le nombre de 255 pour le Rhône cité par l'ONDRP n'est pas cohérent si on le compare au nombre de 83 cité pour Paris et sa petite couronne alors que les interventions y sont 4 fois plus nombreuses sur un territoire 3,5 fois plus peuplé.